

Bibliographie

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **18 (1960)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La demande des consommateurs ¹

La querelle des méthodes continue en économie politique. Le *marginalisme* en est toujours le centre. Attaqué jadis sur le plan de l'histoire, puis sur celui de la psychologie expérimentale, il l'est aujourd'hui sur celui de l'épistémologie.

Il est vrai que la critique de la connaissance, en économie politique, soulève des difficultés particulières. Comme toute science humaine, l'économie politique tient son objet de l'intérieur et la connaissance de cet objet modifie l'objet lui-même. *L'homo oeconomicus* est à la fois sujet et objet de connaissance. Il faut donc partir de la connaissance, par l'agent économique, de son propre comportement. Ce n'est pas ce que fait le marginalisme. Il a donné naissance à ce que R. V. appelle des théories conceptuelles. Elles ont une valeur logique, mais ne reposent pas sur une connaissance « interne ». La loi d'égalisation des utilités marginales pondérées en est le meilleur exemple. Elle est rationnelle. Mais sa rationalité tient au savant plutôt qu'à l'objet d'étude lui-même. L'observation ne nous dit pas que le consommateur ait conscience d'égaliser les utilités marginales pondérées. Il ne le peut pas, car il ne peut saisir des « êtres mathématiques ». En d'autres termes il n'est pas capable, d'après R. V., de tenir compte du fait que les objets comparés ne sont pas au même prix et qu'il faut donc diviser l'utilité de chaque dose du bien par son prix.

Voyons bien ce que R. V. reproche au marginalisme. Il ne lui reproche pas son postulat de rationalité. Bien au contraire, il rejette la discussion du marginalisme au nom de « l'homme de Pavlov ». « L'attitude souvent visiblement réfléchie d'acheteurs communs s'inscrit en faux contre la prétention d'en faire des individus en proie à des réflexes conditionnés sans volonté consciente et agissante » (p. 3). Il y a une rationalité du consommateur, mais ce n'est pas une rationalité marginaliste. R. V. reproche aux marginalistes une erreur de méthode, non une erreur de fait. Il ne cherche pas, comme ferait un économètre, si les statistiques de la consommation indiquent des réactions différentes de celles que supposent les auteurs marginalistes. Il les condamne, *en principe*. Pour lui, on ne peut admettre comme connaissance économique valable que celle qui repose sur la conscience des individus, quand il s'agit de phénomènes qui résultent de l'action consciente des individus. L'acheteur moyen agit consciemment sur le marché. Il a conscience que son achat est important pour lui, pour son bien-être; il a également conscience que son attitude influe sur le comportement des vendeurs qui proposeront plus ou moins, au même prix ou à d'autres prix, selon sa réaction à lui acheteur. Mais dans sa prise de conscience il n'y a rien de marginaliste. L'acheteur moyen n'a pas conscience de répartir son pouvoir d'achat suivant la fameuse

¹ R. VUARIDEL: *La demande des consommateurs-Epistémologie et règles du choix économique*, Coll. « Etudes et Mémoires », Librairie Armand Colin, Paris, 1958.

loi. Donc l'économiste qui formule pourtant cette loi en arguant qu'elle correspond à une réalité invisible commet un abus de raisonnement.

Telle est la thèse de R. V. qui reprend ensuite les différents problèmes de la consommation (substitution, complémentarité, période de consommation et période de revenu...) qu'il résout selon la logique ordinaire, sans apporter d'ailleurs de changement notable à ce que Perroux, Rosenstein-Rodan... ont dit depuis longtemps, mais en utilisant de bons travaux récents tels que celui de Badouin sur l'élasticité de la demande.

J'avoue n'être pas convaincu qu'il fallait revoir la théorie de la consommation pour donner plus d'importance à la prise de conscience du consommateur. Ce scrupule me paraît reposer sur une confusion. La question de la formulation d'une loi est distincte de celle de la connaissance de la loi. Le fait que j'observe sciemment le Code de la route ne signifie pas que je sois capable d'exprimer scientifiquement la conduite des automobilistes! Par ailleurs, il est remarquable que la théorie marginaliste de l'utilité est jugée satisfaisante aussi bien par des économistes de tendance sociologique comme Perroux que par des économistes mathématiciens comme Allais. Elle ne fournit bien sûr qu'un point de départ pour l'étude de la consommation, mais je pense que c'est maintenant aux économètres de la faire progresser et ce qui m'a paru le plus intéressant chez R. V. c'est qu'il a mis en forme les constatations faites par Stoetzel, Badouin et autres.

JEAN VALARCHÉ.

Faits nouveaux concernant les produits de base ¹

Etant donné l'importance primordiale des matières premières non seulement pour les économies industrielles, mais aussi pour les économies qui en sont productrices, une information précise de l'évolution des principaux secteurs de base est très désirable. C'est le cas notamment des « Mémoires » préparés par la Commission du commerce international des produits de base et la Commission provisoire de coordination des ententes internationales relatives aux produits de base, de l'Organisation des Nations Unies. Le dernier paru date du 30 octobre 1959.

Ce document est particulièrement intéressant du fait notamment de la mise en vigueur, en septembre 1959, d'un accord à court terme pour la stabilisation du marché international du café. Cet accord est fondé sur le principe des *contingents d'exportations* et prévoit un fonds de propagande destiné à favoriser la consommation de café. Cet accord, très limité dans le temps, doit servir de préliminaire à un arrangement à plus long terme, auquel les consommateurs devraient être parties, ainsi que le suggère la Grande-Bretagne. On peut se demander si un tel accord, ne pourrait pas, comme dans le cas de l'étain, avoir pour mécanisme principal un *stock régulateur* et ne recourir que comme mesure d'appoint au contingentement des exportations. Un tel stock, lié à une meilleure connaissance des conditions d'offre et de demande sur les marchés, devrait jouer un rôle stabilisateur empreint d'une certaine flexibilité.

Dans la même publication, d'intéressantes informations sont fournies sur le *coton*, l'*huile d'olive*, le *caoutchouc*, le *sucre* et l'*étain*. On ne peut que souhaiter que cette intéressante publication de l'ONU se fasse plus fréquente et soit largement diffusée.

P. GOETSCHIN.

¹ Conseil économique et social des Nations Unies: *Faits nouveaux concernant les produits de base*, 30 octobre 1959, Mémoire n° 32, 15 p.

Le problème de l'échec en apprentissage ¹

Sous un titre qui semble, de prime abord, quelque peu limitatif, l'auteur, directeur de l'Office cantonal vaudois d'orientation professionnelle, tend à prouver qu'il n'y a pas antinomie entre l'utilisation rigoureusement scientifique de *tests* ayant fait leurs preuves et une véritable *humanisation* de l'orientation professionnelle.

Son argument est le suivant: il y a une quarantaine d'années on traitait, de façon théorique, des problèmes de l'adolescence et de l'orientation professionnelle *ex cathedra*, dans certaines universités; puis on s'est mis à appliquer aux consultants des tests longuement étudiés par des spécialistes, mais on se rend compte maintenant que l'utilisation *ex abrupto* de tests, même au rendement strictement contrôlé, est insuffisante comme seul moyen d'investigation, certains facteurs extérieurs étant de nature à compromettre l'exactitude du diagnostic.

Pour obvier à cet inconvénient majeur, l'Office d'OP de Lausanne a mis sur pied un système d'*information préalable* de tous les intéressés, élèves, parents, examinateurs, qui donne des résultats très favorables. Des fiches de renseignements sur les élèves qui passeront à l'Office d'OP sont envoyées deux ans, puis un an avant la fin de scolarité aux maîtres de classe et au médecin des écoles; des brochures décrivant brièvement les principales professions (masculines, féminines, universitaires) sont remises gratuitement aux élèves de 15 ans, de même que des brochures (il y en a actuellement une soixantaine) publiées par les associations professionnelles en collaboration avec l'Association suisse pour l'orientation professionnelle et les orienteurs professionnels. Ces écrits sont rédigés en fonction de leurs jeunes lecteurs, et leur rendement a été vérifié au moyen de questionnaires envoyés à un grand nombre d'éducateurs spécialement intéressés par ces questions. Des visites d'entreprises de toutes sortes sont organisées, de même que des causeries aux élèves par des « gens de métier »; des films d'OP (il y en a maintenant une cinquantaine) peuvent être projetés dans les classes; des causeries radioscolaires sont faites par les orienteurs professionnels à l'intention des élèves de 15 ans, et des réunions de parents ont lieu le soir où l'on expose aux intéressés toutes les possibilités qui s'offrent à leurs enfants.

Ce travail d'information préalable terminé, les orienteurs professionnels procèdent, dans les classes, à des examens de groupes où il leur est aisé de mettre leurs futurs consultants en confiance.

C'est alors seulement qu'intervient l'examen d'orientation professionnelle proprement dit au cours duquel on cherchera non seulement la meilleure voie de formation professionnelle des élèves, mais aussi à voir comment combler les lacunes scolaires, caractérielles, etc., décelées en cours d'examen pour assurer, dans toute la mesure du possible, la réussite des consultants.

Les facteurs économiques tels que l'encombrement du marché du travail dans certains secteurs, les conditions d'embauche, la variation des processus de fabrication, etc., sont évidemment pris aussi en considération, mais la préoccupation majeure des orienteurs professionnels est de mettre en valeur la personnalité de leurs consultants et de leur assurer une vie heureuse parce que centrée sur une profession qui leur plaise. L'Office d'OP de Lausanne a vérifié les résultats de sa méthode de travail par information préalable et d'humanisation de l'OP au moyen de statistiques rigoureusement mises au point, et qui portent

¹ H. PAREL: *D'une expérience tentée à l'Office d'orientation professionnelle de Lausanne dans le but de diminuer, dans toute la mesure du possible, le nombre des échecs en apprentissage*, thèse présentée au Collège libre des sciences sociales et économiques de Paris, 1959.

en particulier sur les causes d'échecs dans le secteur spécial des apprentissages. Ces statistiques prouvent indubitablement l'efficacité du système présentement appliqué par l'Office d'OP de Lausanne

L'ouvrage de H. Parel constituera sans aucun doute un document de base pour le développement de l'orientation professionnelle au cours des années à venir.

Dynamique économique de la région liégeoise ¹

Partant de l'idée émise par J. Boudeville que la *croissance économique* peut être considérée comme un processus de développements interdépendants se déroulant dans le cadre d'une période donnée, les auteurs ont cherché à déceler les raisons du peu de changements intervenus depuis une génération dans les activités liégeoises, malgré la révolution technique contemporaine.

Le premier résultat de l'enquête fait apparaître que dans la région industrielle liégeoise, malgré le suremploi, les *pôles de croissance* fondamentaux, base d'une dynamique économique, sont insuffisants. On pourrait même craindre, à brève échéance, l'apparition d'une zone critique, incapable d'assurer un accroissement de bien-être moral et matériel mesuré par l'augmentation du revenu réel disponible par unité de consommation.

La première partie de l'étude est réservée au problème de la *main-d'œuvre*. On constate que la population active locale est peu nombreuse. Un quart de la main-d'œuvre provient d'autres régions que celle de Liège et plus du dixième est constitué d'ouvriers de nationalité étrangère. L'évolution démographique laisse prévoir qu'un nombre croissant de personnes tomberont à charge des travailleurs. Le pourcentage de main-d'œuvre féminine est inférieur à celui de la Belgique. L'aspect qualitatif des problèmes de main-d'œuvre est encore plus inquiétant que l'aspect quantitatif. Par suite de différents facteurs consécutifs à la guerre, l'industrie manque d'ingénieurs, de techniciens et d'ouvriers spécialisés. L'enseignement technique actuel n'est pas organisé pour répondre aux besoins de l'industrie. Or dans les zones de croissance celui-ci devrait anticiper les besoins et former les éléments que demanderont demain les entreprises jeunes et nouvelles qui viendront s'installer sur place, souvent attirées par la présence même de ces techniciens et de ces *centres de recherche et de formation*.

Le marché régional de l'emploi révèle également de graves déficiences: inexistence d'un plan d'action, manque de moyens des institutions existantes, coordination nulle entre les divers services spécialisés en matière de placement, immigration, etc. La main-d'œuvre étrangère a été engagée en laissant à l'arrière-plan la qualification; l'absence d'une politique d'accueil, de logement, de statut légal, et l'inexpérience du métier ont causé une grande instabilité dans l'emploi et de nombreux retours dans le pays d'origine.

Au terme de ce bilan négatif, les auteurs proposent une série de mesures basées sur les principes généraux suivants: rechercher l'application simultanée d'un ensemble de solutions à court terme et à long terme, coordonner tous les efforts émanant des secteurs public, privé et syndical; axer les efforts sur les impératifs de croissance. Ils proposent de promouvoir une politique d'encouragement démographique sur le plan national et régional, la création d'un Service régional du logement. Le recrutement du personnel doit être effectué avec soin, en l'informant des conditions de vie et de travail, et en se préoccupant de son

¹ L. E. DAVIN, L. DEGEER, J. PAELINCK: *Dynamique économique de la région liégeoise*, Editions de l'ASBL « Le Grand Liège », 1959.

état de santé et de ses aptitudes professionnelles. Un Service régional d'accueil permettrait de renseigner, de diriger l'action des services sociaux locaux, d'organiser des séances d'information sur le plan régional afin de se documenter sur les formalités administratives, de multiplier les contacts et de créer les liaisons nécessaires avec la communauté locale.

Cette première partie aborde enfin les mesures aptes à améliorer l'aspect qualitatif de la main-d'œuvre. Pour augmenter la proportion d'industries de produits finis évolués, l'économie actuelle exige *une adaptation de l'enseignement académique et technique*, une *démocratisation* de celui-ci pour le rendre accessible à tous et une *amélioration de l'information* à tous les niveaux pour répondre aux besoins des pôles moteurs de croissance. *Les contacts les plus étroits doivent naître entre l'université et l'industrie*. La formation scientifique, propulseur de croissance, doit bénéficier dans le cadre universitaire de la collaboration des entreprises privées non seulement dans le domaine des soutiens financiers mais également dans celui d'un échange d'expériences, et de contacts personnels appropriés.

La deuxième partie de l'ouvrage est réservée à l'analyse des axes et zones de développement. Il s'agit d'une part de toute l'infrastructure auxiliaire qui favorise un fonctionnement en souplesse du complexe industriel et particulièrement l'écoulement des flux des produits et d'autre part d'un ensemble géographique d'activités dont l'adaptation technico-économique est stratégique pour la vitalité d'un espace économique majeur. A ce stade on se rend compte que la région industrielle de Liège ne réunit pas l'ensemble des caractéristiques qui en feraient une zone de développement et qu'il est nécessaire d'*étendre l'espace géographique traditionnel*.

Dans une troisième partie, l'accent est porté sur les *pôles de croissance*. Constitue un pôle de croissance, une industrie qui, par le flux de produits et de revenus qu'elle est susceptible de provoquer, conditionne le développement et la croissance d'industrie en liaison technique avec elle — *polarisation technique* — détermine la prospérité du secteur tertiaire par la voie des revenus qu'elle engendre — *polarisation des revenus* — ou détermine une augmentation du revenu régional en provoquant une concentration progressive d'activités nouvelles attirées dans un endroit donné par la perspective d'y disposer de certains facteurs ou facilités de production — *polarisation psychologique et polarisation géographique*. Un pôle est actif lorsqu'il provoque effectivement la croissance d'un secteur industriel connexe et soutient chez lui un rythme d'activité croissant; il est potentiel lorsqu'il est susceptible de produire ces effets moyennant des conditions à réaliser ultérieurement.

Le cadre posé, les auteurs cherchent à déterminer pour la région liégeoise la nature polarisante de ses principales activités et surtout comment créer ou accroître sensiblement les flux entre ces pôles.

Bien que jouissant d'une prospérité incontestable, la région liégeoise présente des phénomènes incontestables de ralentissement. Il semble qu'une option sur les industries motrices faciliterait la résolution des problèmes quantitatifs de main-d'œuvre. Ce sont elles aussi qui donnent lieu à une maximation des échanges, déterminants pour le développement d'une économie de services réellement productifs. La région industrielle liégeoise productrice et exportatrice de produits mi-finis en aciers non spéciaux doit s'orienter délibérément vers le développement des constructions mécaniques et la transformation hautement évoluée des métaux. Sous l'angle du Marché commun, l'industrie chimique belge, qui a souffert des prix élevés du charbon national ou importé pourra bénéficier des mêmes conditions de concurrence qu'ailleurs. L'étude propose finalement:

— de créer une vraie zone de développement comprenant outre Liège, tout le Limbourg belge;

— une volonté commune d'expansion, principe de base sans lequel aucune des réalisations escomptées ne se matérialiseront.

Ce volume bien rédigé, précis, comportant des annexes statistiques inédites très fouillées, doit être un outil de travail permettant une étude analytique poussée de la structure économique régionale ainsi que des pôles de croissance de notre pays. Dans tous les pays, *l'étude régionale*, exigeant la coopération de toutes les disciplines scientifiques, devient indispensable; à cet égard, il est heureux que la *Société d'études économiques et sociales*, en collaboration avec plusieurs professeurs de l'Université, ait pris l'initiative d'une telle étude qui porte sur Morges et ses environs.

A. GRUNDLEHNER.

Pionniers suisses de l'économie et de la technique ¹

A une époque où de plus en plus l'homme se retranche dans l'anonymat, où la direction des affaires devient de plus en plus une tâche collégiale, il est bon de se souvenir que les grandes entreprises de notre pays sont presque toutes marquées par le sceau d'un « grand patron » qui a su faire d'elles ce qu'elles sont.

L'Institut de recherches économiques de Zurich, dans une série d'études groupées sous le titre « Pionniers suisses de l'économie et de la technique », retrace la vie de quelques-uns d'entre eux, mettant en pratique sa devise « l'histoire doit devenir vivante ». C'est ainsi que successivement la série de langue française (il en paraît une également en allemand) nous a présenté des personnalités aussi marquantes que Philippe Suchard et Daniel JeanRichard, pour n'en citer que deux.

Le quatrième volume de la série consacrée aux Romands brosse quatre portraits extrêmement vivants:

Jean-Jacques Mercier-Marcel (1826-1903), ce maître tanneur de grand renom qui a laissé une empreinte définitive à sa ville de Lausanne par la création du funiculaire Lausanne-Ouchy, de la Compagnie des Eaux de Bret, ainsi que par celle des Entrepôts du Flon, avant de s'en aller mourir sur la Riviera française, presque renié par ses compatriotes qui n'avaient pas su saisir la portée ni la valeur de ce souffle créateur.

Gustave Naville-Neher (1848-1929) qui, s'il est Romand, et combien, fit une brillante carrière en Suisse alémanique, tout d'abord comme directeur général d'Escher-Wyss, puis comme co-fondateur (avec le colonel Huber-Werdmüller) de la Société anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium de Neuhausen, dont il assumait la présidence dès 1920. Chacun peut mesurer la part prise ainsi par Gustave Naville au développement du pays romand, sachant l'importance qu'a pour nous l'industrie de l'aluminium.

En retraçant la vie de *René Thury* (1860-1938), M. Aymon de Mestral, l'auteur de la brochure, nous fait découvrir un poète de l'industrie, de la mécanique, l'inventeur de génie qui marqua de sa touche de perfection la plupart des appareils électriques lancés sur le marché entre 1880 et 1930 par les entreprises genevoises de constructions mécaniques. Belle leçon de travail et de modestie que cette vie là.

Avec *Maurice Guigoz* (1868-1919), nous quittons l'industrie mécanique, bien que le première réalisation de ce Valaisan de vieille souche eût été une fabrique de pendules.

¹ A. DE MESTRAL: *Pionniers suisses de l'économie et de la technique*, Institut de recherches économiques, Zurich; Editions Pierre Boillat, Bienne, 1958, 88 p.

Le nom de Guigoz est en effet attaché au lait en poudre pour enfants. Que d'efforts et de patient acharnement n'a-t-il pas fallu avant de voir l'entreprise familiale prendre la forme et l'ampleur internationale actuelles, mais quelle belle réputation n'a-t-il pas donnée ainsi au lait de sa Gruyère d'adoption!

Certes, tout n'est pas dit dans ces quelques pages, mais les portraits sont bien brossés, les personnages sont devant nous, tous leurs traits marquants bien dégagés, et ils nous deviennent d'autant plus familiers qu'une belle série de documents photographiques enrichit l'étude. Le but poursuivi par l'Institut de recherches économiques est donc bien atteint: tout au plus peut-on suggérer qu'une fois ou l'autre une approche synthétique de l'histoire des grands patrons suisses permette de dégager la multiplicité des qualités qui sont nécessaires à la direction des entreprises.

PIERRE-N. BOSSET.

Le drame de la démocratie ¹

M^{me} Suzanne Labin se propose, dans *Le drame de la démocratie* de défendre le système idéologique et politique ainsi désigné contre le totalitarisme.

Elle met d'abord clairement en évidence ce qu'elle entend par l'une et par l'autre et montre avec lucidité ce que le concept de démocratie a d'illusoire parfois, de difficile toujours. Difficile à saisir dans sa nature véritable — au-delà des slogans politiques — difficile à mettre en pratique, car « tout individu est un fasciste qui sommeille ».

La défense de la démocratie se présente, dans le livre de notre auteur, comme une mise au point, comme un essai de clarification du terme et du concept grâce à un jeu d'oppositions (au gré d'exemples et de statistiques) entre les démocraties occidentales *réelles*, d'une part, et les démocraties communistes d'autre part (ces dernières étant décrétées *fausses* par Suzanne Labin, qui les assimile aux dictatures fascistes). En effet, s'obstiner à distinguer un totalitarisme réactionnaire d'un totalitarisme progressiste est aussi absurde que d'établir une différence entre la nuit et l'absence de jour: adulation du dictateur, auto-dafés de livres, esprit rétrograde de l'enseignement, engouement pour le soit-disant dynamisme révolutionnaire: tout cela est semblable dans l'un et dans l'autre cas. Comparant les démocraties et les dictatures, Suzanne Labin se demande: « Les démocraties sont-elles plus corrompues que les dictatures? » Non. La vénalité, la corruption sont des tares communes à tous les régimes, à toutes les époques et les régimes totalitaires progressistes sont loin d'y échapper. D'ailleurs, l'allure apparemment plus corrompue des démocraties provient de la liberté plus grande qui y règne: liberté de critique surtout, étouffée sous les régimes où tout semble propre parce que tout est soigneusement caché qui pourrait jeter le discrédit sur le régime lui-même.

Dans le démasquement des régimes totalitaires qui se parent du titre de démocraties, l'auteur poursuit en révélant leur faiblesse intime, l'illusoire de la rapidité d'exécution des projets. Suit une série de chapitres plus généraux où, dans un style alerte, maniant avec adresse la métaphore et l'image, Suzanne Labin montre l'illusion de certaines valeurs établies telles que la Patrie (le nationalisme), l'Histoire (évolution-finalisme), auxquelles trop souvent les totalitaires « nous pressent d'immoler nos libertés », nous incitent à voir en elles les causes transcendantes de la vie politique vers lesquelles il faut tendre, au mépris de l'échec ou de la réussite facile dans l'immédiat.

¹ S. LABIN: *Le drame de la démocratie*, Ed. Pierre Horay, Paris, 1954, 264 p.

L'auteur dénonce le mensonge, l'injustice des systèmes totalitaires, les accuse d'anti-humanité (p. 175); elle en dévoile le sophisme de base, la vulgaire démagogie de l'aphorisme « la fin justifie les moyens ». Aux causes transcendantes, inhumaines, la démocratie oppose ou « essaie de substituer, l'autodétermination raisonnée de la société au profit de ses citoyens de chair et d'os ».

Les critiques des totalitaires émanant d'un tel ensemble d'illusions et de sophismes sont maintenant facilement réfutables. Sans leur dénier tout fondement, Suzanne Labin entreprend la défense proprement dite de la démocratie telle qu'elle s'est élaborée depuis le XIX^e siècle. Elle ne nie pas l'importance de l'influence de la vie économique sur la vie politique d'un pays, ni la précarité de l'égalité sociale là où l'argent est le premier moteur de la vie politique. Il est cependant des libertés de fait dans les vieilles démocraties que les maîtres de Buchenwald comme de la Sibérie doivent considérer avec moins de légèreté qu'ils ne le font. Quant à l'accusation de manque de maturité des masses aspirant à l'autodétermination et à la supériorité d'une élite pour ce qui est du gouvernement, notre auteur oppose que l'élite « en usera toujours pour défendre avant tout ses privilèges ».

Résumant sa défense de la démocratie, Suzanne Labin conclut: « C'est donc en évoquant l'évolution autant que l'état présent que nous avons défendu la démocratie. Elle n'est pas encore très belle, avons-nous dit, mais, contrairement à la dictature, elle a tout pour le devenir, car le fond est sain et elle contient un mécanisme d'autodétermination qui lui permet de s'amender. » Cet ouvrage stimulant mérite d'être connu au moment où l'on s'interroge sur l'efficacité de la démocratie occidentale.

JEAN PERRET.

Histoires des théories économiques spatiales ¹

Ce livre, a pour tâche essentielle, moins la description des ouvrages d'auteurs comme Von Thünen, Weber, Predöhl, Palander, Lösch et d'autres, qui ont abordé le problème de *l'espace* dans la théorie économique, mais au contraire l'étude chronologique et systématique des lignes de force de leur pensée. Claude Ponsard veut surtout isoler les grandes écoles et en retracer les filiations à travers les temps. Aussi, à chaque étape, l'auteur essaye d'en déceler non seulement les réalisateurs immédiats, mais également les inspirateurs lointains, et chaque auteur analysé avec son œuvre fournit les jalons indispensables pour l'étude des problèmes posés par *l'économie spatiale*.

Cette histoire est celle d'une intégration de plus en plus systématique de l'espace dans l'analyse. Bien sûr, il existe une ambiguïté qui n'est pas de nature à clarifier les rapports entre le concept d'espace et d'économie. La conclusion de Claude Ponsard n'est-elle pas elle-même l'édification d'une véritable problématique des phénomènes spatiaux? Ce livre est un des aspects de la prévision progressive des cadres d'analyse, de la recherche pour une coordination et d'une unité des concepts de l'économie. En faire un résumé, serait poser l'inverse des intentions de l'auteur.

Ce livre est assurément à lire, disons même mieux c'est une étude à entreprendre dans un calme absolu, afin d'en comprendre la partie technique. Et comme le dit le professeur

¹ CLAUDE PONSARD: *Histoire des théories économiques spatiales*. Préface de M. Emile James, professeur à la Faculté de droit (Sorbonne). Collection « Etudes et Mémoires » du Centre d'études économiques. Ed. Librairie Armand Colin, juin 1958, 200 p.

Emile James dans sa préface: « Nous avons ici un livre scrupuleux, et nuancé, qui pose plus encore des questions qu'il n'en résout. Livre donc, dont les détails méritent d'être relus, après qu'une lecture superficielle aura permis d'en connaître le cadre .»

L'apport de ce livre est appréciable, car il permet une conception plus analytique de certains problèmes économiques, sous un angle tout à fait différent des méthodes apprises à l'Université.

Certes, une mise en pratique de ces théories, demanderait une transformation, voire un changement radical de certaines idées bien ancrées, soit par d'autres théories soit par l'habitude. Pourtant le degré élevé d'abstraction auquel il situe ses développements théoriques, ne doit pas faire oublier les contributions concrètes qu'il apporte, basées d'ailleurs sur un matériel descriptif puissant. Ce sont des principes théoriques, tels qu'ils ressortent de ce livre, qui doivent et qui sont déjà appliqués sur une échelle, peut-être plus générale en matière de *décentralisation*, de *développement régional ou international*, et d'*intégration*. Puisse donc cette intéressante étude de Ponsard contribuer, quoique ardue, à faire mieux comprendre, pour les profanes surtout, l'importance de l'économie spatiale et le rôle qu'elle pourra jouer dans un monde toujours à la recherche de rendements optima.

JEAN P. ROUSSEAU.

De Caboul à Pékin ¹

Les problèmes de la *faim* et de la *disparité des niveaux de vie* pèsent maintenant d'un grand poids dans la politique mondiale. Les analyses théoriques du phénomène de sous-développement se sont par conséquent multipliées; par manque de contact avec la réalité, elles demeurent souvent abstraites et ne rendent pas compte des aspects très divers des situations nationales ou régionales. L'un des grands mérites de l'étude de M. Etienne est qu'il refuse de se laisser enfermer dans un schéma unique du sous-développement; ayant eu l'avantage de pouvoir parcourir une bonne partie de l'Asie, il a été impressionné partout par l'état de pauvreté, mais son observation attentive le met en mesure de déceler des degrés dans cette pauvreté. Du côté des ressources aussi, les potentiels, de même que les réalisations immédiates, diffèrent d'un pays à un autre. Or il importe que, pour pouvoir définir avec une relative précision les moyens à engager dans la lutte contre la misère, l'on soit informé des *priorités* à respecter.

Dans une première partie, l'auteur étudie un certain nombre de pays pour lesquels les échéances ne sont pas encore dramatiques. L'Afghanistan, la Thaïlande, le Cambodge, la Malaisie doivent, certes, faire face à des difficultés considérables, notamment la croissance démographique; toutefois, il y a des ressources nationales qui peuvent être mises à profit sans qu'il soit nécessaire de bouleverser les structures, ni d'engloutir une aide financière massive. En Afghanistan, par exemple, l'envoi d'experts agricoles, susceptibles de promouvoir un développement plus rapide de la productivité, pourrait être tout aussi judicieux qu'un plan ambitieux d'industrialisation. Certaines richesses étant présentes, leur mobilisation sera activée par un meilleur encadrement et par le développement de l'esprit d'entreprise. Dans ces régions, l'accélération économique peut être envisagée à

¹ GILBERT ETIENNE: *De Caboul à Pékin — Rythmes et perspectives d'expansion économique*. Librairie E. Droz, Genève, 1959, 268 p. (publication de l'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève).

un coût relativement modéré et l'aide étrangère sera efficace, moins par sa masse que par une adaptation intelligente aux conditions locales. On rejoint ici certaines des remarques pertinentes faites par W. J. Lederer et E. Burdick dans *The Ugly American*.

A Ceylan, par contre, la situation est déjà beaucoup moins satisfaisante; pour le moment l'alimentation est tolérable, mais l'augmentation rapide de la population, combinée à l'exiguïté du territoire, ne laisse pas présager favorablement de l'avenir. Les ressources nationales ne sont pas très diversifiées et l'un des secteurs les plus importants, celui du thé, souffre de l'âge des plantations et des difficultés d'écoulement sur le marché mondial. Un sérieux effort doit être envisagé pour stimuler la productivité agricole, moderniser les plantations de thé et d'hévéas et développer de nouvelles branches d'activité.

Au Pakistan, en Indonésie et en Inde, les problèmes sont beaucoup plus graves et leur solution ne peut être envisagée que par des transformations profondes des structures économiques et politiques, et par l'appui de l'extérieur. Réforme agraire, promotion de l'industrie, stabilisation du cadre politique, il faut agir dans toutes les directions, tandis que l'introduction des méthodes occidentales ébranle des civilisations millénaires. De telles transformations ne se conçoivent guère sans l'intervention des pouvoirs publics; une certaine dose de *dirigisme* est inévitable, nécessaire. La question reste posée de savoir jusqu'où il est souhaitable d'élargir les limites du pouvoir. Avec raison, M. Etienne réserve une part importante de son étude à la comparaison des méthodes indiennes et chinoises; il ne cache pas que l'efficacité rude du monde jaune n'est pas loin de prendre valeur d'exemple pour l'Asie! En effet, au moment où la Chine « bondit en avant », l'Inde donne des signes d'essoufflement. L'équilibre asiatique en sera-t-il rompu? L'auteur ne se livre pas à des prophéties, mais ses propos sont suffisamment clairs pour que l'on se rende compte de l'impérieuse nécessité de suivre avec vigilance et compréhension les gigantesques bouleversements dont le grand continent de l'Est est le théâtre. Aussi a-t-il parfaitement raison de regretter que nos programmes d'enseignement ne donnent pas une plus grande place à la connaissance de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique du Sud qui, demain, seront nos partenaires ou nos adversaires. Félicitons M. Etienne de son travail précis d'information qui, loin d'être une pure énumération de faits au demeurant très intéressants, élève le débat dans ses vraies perspectives.

PIERRE GOETSCHIN.

L'exportation intellectuelle suisse ¹

C'est en partant de constatations bien connues qui ont trait à la nature de notre sol et au caractère de notre population que M. Benz nous éclaire sur le rôle important joué par l'exportation intellectuelle qui est née des difficultés auxquelles s'est heurtée l'exportation traditionnelle de marchandises du fait des guerres et des troubles économiques subséquents.

Au bénéfice de capitaux abondants, d'une main-d'œuvre qualifiée, d'une bonne réputation, notre pays s'est orienté vers la fabrication de produits utilisant au mieux les capacités matérielles et le génie propre à son peuple, L'exportation intellectuelle est une formule née de la nécessité vitale pour la Suisse de conserver des marchés internationaux là où, souvent, l'exportation directe n'était plus possible. Alors que certaines industries se résignaient à émigrer pour pouvoir subsister, d'autres établirent à l'étranger des succursales, des maisons

¹ G. BENZ: *L'exportation intellectuelle suisse*. Imprimerie Jos. Schmid, Goldach, 1957, 86 p.

affiliées, participèrent à d'autres sociétés, concédèrent des licences de fabrication avec ou sans participation financière de la maison suisse. Sur le plan national, cette solution a eu le grand avantage de conserver un mouvement d'affaires dont le centre est la Suisse, de permettre un développement des industries plus harmonieux et proportionnel à l'importance du marché et *d'orienter l'entreprise suisse vers la recherche scientifique effectuée en laboratoire, grâce aux revenus que procure l'exportation intellectuelle.*

L'objet de l'exportation intellectuelle varie: inventions ou expériences, procédés de fabrication, formules, dessins industriels, etc. Ces biens immatériels se caractérisent par le fait qu'ils sont les produits de recherches de savants et de techniciens suisses. La société qui exporte passe avec l'importateur un contrat dont la forme est souple, et varie d'un cas à l'autre. Les modalités de paiement font l'objet d'arrangements divers.

Sur le plan de notre économie nationale, cette forme d'exportation occupe une place non négligeable. Elle procure de sérieux avantages à notre pays. C'est un exemple brillant de notre capacité d'adaptation aux fluctuations continues du marché qui pourraient affaiblir notre industrie.

Il faut savoir gré à M. Guido Benz de susciter au cours de son ouvrage l'intérêt constant du lecteur. En conclusion, l'auteur montre qu'une *collaboration plus étroite entre la science et l'industrie*, l'amour de la recherche scientifique et technique dans la jeunesse, le sens de l'initiative et l'entretien des forces créatrices sont les facteurs qui pourront permettre à notre pays de maintenir son rang.

JEAN PERRET.

Les nations prolétaires¹

C'est précisément parce que la majeure partie des pays sous-développés conquiert son indépendance politique et que les deux blocs de l'Est et de l'Ouest s'ingénient, dans une sourde bataille, à attirer dans leur orbite le plus grand nombre de ces pays, qu'une solution radicale aux problèmes du sous-développement devient de plus en plus pressante. A cet égard, l'ouvrage de Pierre Moussa est un vigoureux et perspicace rappel des responsabilités devant lesquelles se trouve maintenant le monde occidental industrialisé et riche. Epousant très intimement la cause des nations prolétaires, avec un sens profond de l'humain mais aussi des réalités matérielles concrètes, l'auteur fait l'inventaire des sacrifices lourds mais nécessaires que les nations industrialisées vont devoir consentir afin d'assurer la promotion des régions déshéritées; il ne craint pas non plus d'évoquer avec fermeté les réformes indispensables dont les pays sous-développés eux-mêmes devront prendre l'initiative pour que l'appui extérieur ait toute son efficacité.

Dans la première partie de l'ouvrage, Moussa analyse la situation économique instable des pays sous-développés dont les économies sont très largement dépendantes de l'écoulement de matières premières; les fortes fluctuations de prix de ces dernières se traduisent par des fluctuations équivalentes des revenus qui entretiennent le désordre et préviennent toute croissance harmonieuse et toute prévision à long terme. Non seulement ces fluctuations sont perturbatrices, mais elles s'accompagnent de surcroît d'une détérioration sensible des termes de l'échange. Il faut toujours plus de matières premières pour pouvoir acquérir un volume fixe de produits industriels. N'y a-t-il pas là un véritable processus de spoliation au détriment des pays sous-développés? Une solution ne peut-elle pas être trouvée dans des méthodes de

¹ PIERRE MOUSSA: *Les nations prolétaires*. P. U. F., Paris 1959, 201 p.

stabilisation internationales, également satisfaisantes pour les producteurs et les consommateurs, ainsi que dans la diversification des économies pauvres ?

La seconde partie traite des conditions de croissance dans les pays sous-développés. En vertu du principe que ne profite bien à l'homme que ce qui lui coûte, Moussa insiste avec raison sur le caractère complémentaire de l'aide étrangère. Le développement de l'épargne nationale est une des tâches fondamentales à accomplir dans les nations pauvres, même s'il faut pour cela recourir parfois à des moyens autoritaires. Il est vrai que cette épargne ne sera, et pour longtemps encore, que pitoyablement insuffisante pour assurer le financement des besoins gigantesques d'investissements aussi bien agricoles qu'industriels. D'où le recours à l'aide extérieure inévitable mais dont la productivité sera d'autant plus grande qu'elle aura pour corollaire un effort interne, expression de la volonté nationale de développement.

Dans la troisième partie, l'auteur souligne que la rivalité Est-Ouest est cause d'une sollicitude toute particulière octroyée par les grands pays industriels concurrents au tiers monde. Il n'est pas certain qu'en l'absence d'une guerre froide, les nations prolétaires se voient bénéficier de tant de soins et d'intérêt ! Cette situation séduisante ne peut être cependant que profondément nuisible à long terme. C'est pourquoi Moussa propose une entente de toutes les nations industrielles en vue d'un programme cohérent et si possible dépolitisé, incluant et les Etats-Unis et l'Union soviétique. L'auteur, en conclusion de sa remarquable étude, insiste sur l'urgence d'une telle action commune ; les « pays industrialisés, dit-il, ne peuvent pas ne pas y trouver leur compte, ils le savent déjà, mais ils agissent comme s'ils ne le croyaient pas ».

BEN SEDRINE.

Situation et problèmes de l'économie allemande¹

Cette étude de l'OECE sur l'économie allemande fait ressortir une forte augmentation de l'activité : le produit national brut s'est accru d'environ 5 % en valeur réelle au cours de l'année 1959. Le très haut niveau de l'emploi, actuellement réalisé en Allemagne, ne permettra pas, semble-t-il, de parvenir à un accroissement aussi important en 1960 ; aussi la Bundesbank, redoutant l'apparition de tensions inflationnistes, a-t-elle resserré sa politique monétaire, notamment en relevant son taux d'escompte.

L'accroissement rapide des réserves d'or et de devises de la Bundesbank a fait place à une diminution pendant la plus grande partie de 1959. L'excédent de la balance des paiements extérieurs courants, bien qu'il reste élevé, a quelque peu fléchi et il a été plus que compensé par d'importantes sorties de capitaux, qui ont eu pour la plupart un caractère définitif. Il est à craindre, d'autre part, que le resserrement de la politique monétaire n'attire de nouveau des capitaux en Allemagne : en fait, en octobre et en novembre, les réserves d'or et de devises de la Bundesbank ont augmenté de plus de 300 millions de dollars.

L'OECE recommande que les autorités allemandes prennent toutes dispositions pour renverser éventuellement leur politique monétaire, et qu'en cas de nécessité, elles recourent davantage à des mesures de *restrictions fiscales*, sans incidence directe sur les mouvements de capitaux internationaux. L'OECE estime également qu'il serait utile de prendre de nouvelles mesures de réduction tarifaire et de libération à l'égard de divers produits, notamment de *produits agricoles*, tant pour réduire l'excédent de la balance commerciale que pour éviter des hausses de prix.

¹ OECE : *Situation et problèmes de l'économie des pays membres et associés de l'OECE*. — République Fédérale d'Allemagne, Paris, 1960, 31 p.

Politique économique régionale en Grande-Bretagne ¹

La Grande-Bretagne a été un véritable pionnier en matière de *développement régional* et d'*aménagement du territoire*. La crise de 1929-1930 a mis fin, en Angleterre notamment, à la phase de développement vigoureux mais souvent chaotique du capitalisme libéral. La profonde dépression des années 30, outre qu'elle a remis en question l'efficacité des mécanismes autorégulateurs, a jeté une lumière crue sur les *disparités de croissance économique* des diverses régions britanniques. Dans la mesure où les tensions découlant des inégalités individuelles se sont atténuées, de nouvelles préoccupations ont surgi du fait de l'inégalité de développement entre régions d'un même pays. La gravité de ces problèmes en Grande-Bretagne a eu pour conséquence que cette nation est la première qui, avant la seconde guerre mondiale, ait entrepris une politique de stimulants régionaux.

Cette politique a été fondée sur le principe d'une reconversion totale ou partielle de la structure économique britannique en vue d'assurer d'une part un *renouveau d'activité* aux régions déprimées (*depressed areas*), et d'autre part un *meilleur équilibre* entre les différentes régions. Les auteurs analysent d'une façon méthodique les causes profondes des déséquilibres régionaux : épuisement des ressources naturelles ; dépendance de certaines zones d'un petit nombre d'industries vulnérables ; dépérissement de certaines industries ; pénurie de sources énergétiques ; congestion des agglomérations humaines ; dépeuplement de régions entières ; insuffisance des transports ou autres aménagements sociaux, etc.

Equilibrer, diversifier et rajeunir l'économie des régions d'une part et décongestionner les grands centres industriels et urbains d'autre part, tel est le double objectif que la politique régionale britannique s'est proposée d'atteindre. Si certaines mesures d'urgence prises lors de la grande crise n'ont pas toujours eu d'effets durables, les résultats plus spectaculaires obtenus depuis la fin de la deuxième guerre mondiale suscitent par contre les plus grands espoirs en Grande-Bretagne.

C'est dans la *décentralisation administrative des services économiques* et dans une *étroite collaboration entre les pouvoirs publics et les organismes privés* que la politique économique régionale de la Grande-Bretagne a trouvé son originalité et son efficacité. Un acte législatif, le *Town and Country Planning Act* (1947), a jeté les bases d'une coordination des efforts en matière d'aménagement du territoire, d'urbanisme et de construction de logements. Des *Working Parties*, groupant l'industrie et l'administration, préparent les programmes régionaux de reconversion ou de développement. Des organismes de développement privés se sont constitués de manière indépendante dans certaines grandes régions (par exemple le « *Scottish Council (Development and Industry)* » et le « *Welsh Economic Development Council* »). C'est l'ensemble complexe de ces organisations privées et de ces conseils industriels régionaux tripartites d'institution gouvernementale, sans compter les organes qui assurent la liaison avec la politique d'urbanisme et d'aménagement du territoire, qui constituent actuellement les rouages de la politique économique régionale britannique.

C'est en faisant appel à la collaboration de tous les représentants du monde économique que l'Association pour le développement industriel du Pays de Galles a pu se livrer à un examen détaillé de la situation de l'emploi, de la structure industrielle et agricole et des possibilités d'expansion. Les syndicats écossais considèrent que le grand mérite du Conseil écossais (organisme privé) est d'être le reflet d'une très large représentation de tous les

¹ J.-L. FYOT et J.-Y. CALVEZ : *Politique économique régionale en Grande-Bretagne*, Librairie Armand Collin, 1956, 295 p.

intérêts économiques de la région: ouvriers, employeurs, banquiers, professeurs d'université, parlementaires, etc.). C'est dans cet effort de coopération que réside probablement le plus clair du succès de cette politique régionale.

MM. Fyot et Calvez étudient très en détail les réalisations anglaises et les lacunes qui existent encore. Leur texte est heureusement accompagné de cartes (la cartographie est essentielle pour le développement régional), de graphiques et de statistiques qui éclairent les objectifs et les réalisations de la politique régionale. Partant de l'expérience britannique, leurs conclusions se font plus générales et sont une réelle contribution à la méthode de l'étude régionale: *définition de la région, diagnostic régional* en vue d'une action durable et profonde; *développement des statistiques régionales* (statistiques du revenu régional, migrations régionales, étude de l'emploi, balance commerciale régionale, tableaux d'input-output, etc.). Nous ajouterons qu'il est aussi essentiel d'étayer l'étude régionale de caractère économique par une *connaissance sociologique* de la région portant sur son niveau culturel, sa vie religieuse, son équilibre politique, ses loisirs. C'est dans ce sens d'ailleurs que la Société d'études économiques et sociales a entrepris une étude de cette nature pour Morges et sa région, considérant que les activités humaines constituent un tout difficilement dissociable.

Les expériences de la politique régionale anglaise, qui a précédé tout le mouvement qui est en cours sur le continent, méritent donc d'être étudiées avec soin; elles peuvent fournir des enseignements valables pour les efforts entrepris notamment en Suisse et dans le canton de Vaud. Ses aspects les plus intéressants sont une forte dose d'empirisme, gage de flexibilité et d'acceptation plus aisée par les divers intérêts, et une collaboration étroite des organismes privés et publics, ainsi que des universités. Le livre de Fyot et Calvez est par conséquent un guide précieux pour tous ceux qui se penchent de près ou de loin sur les problèmes de la politique économique régionale.

ABDELGHANI ELHASSAR.

L'association des pays d'outre-mer au Marché commun¹

Ainsi que le relève avec pertinence M. Maurice Byé dans sa préface, M. P.-B. Cousté, auteur de l'ouvrage en revue, président du Centre des jeunes patrons et directeur de sociétés, a apporté à la rédaction de son étude « la compétence d'un grand voyageur, celle d'un chef d'entreprise actif, celle d'un docteur ès sciences économiques ». De la conjugaison de ces diverses qualités est sorti un travail solidement structuré du point de vue de la théorie économique et dynamique dans son approche concrète des problèmes très actuels que pose l'évolution des rapports politiques et économiques entre l'Europe qui cherche sa voie entre diverses formules d'intégration et l'Afrique qui passe par de profonds bouleversements sociaux.

La thèse de l'auteur est de démontrer que « l'inégalité de développement des économies africaines et européennes est facteur de croissance accélérée par l'écoulement réciproque des produits et marchandises dans une zone organisée et par les investissements que consentent les pays les plus avancés au bénéfice des pays économiquement en retard ». L'association des pays africains, jusqu'ici dépendants de la France et de la Belgique, à la Communauté économique européenne créerait précisément le cadre dans lequel une croissance

¹ P.-B. COUSTÉ: *L'association des pays d'outre-mer à la Communauté économique européenne*, Librairies Techniques, Paris, 1959, 286 p. Préface de Maurice Byé, professeur à la Faculté de Droit et des Sciences économiques de Paris.

harmonieuse, axée au premier chef sur la satisfaction des *besoins de l'homme*, pourrait être recherchée.

Dans la première partie de son ouvrage, l'auteur analyse le *phénomène de sous-développement* en synthétisant les divers critères qui le caractérisent, notamment ceux retenus par les services des Nations Unies et par des auteurs tels que François Perroux, Frankel, Lebret, Nurske, Balandier, etc. Cet examen permet de faire ressortir l'ampleur du sous-développement, notamment africain, qui implique un faisceau de remèdes touchant à toutes les activités humaines, qu'il s'agisse de l'organisation politique et économique ou des rapports sociaux. Il ne s'agit pas seulement de tenir compte de *priorités* indispensables, mais aussi de *parallélismes* : ainsi, une certaine industrialisation ne se conçoit pas sans une meilleure alimentation et sans éducation préalable. Tout est à faire, dans toutes les directions!

Aucun effort coordonné et à long terme ne saurait être entrepris sans une *planification souple* ; de même, l'*aide extérieure*, financière et technique, constitue une des conditions essentielles d'amorce de la croissance. Tant pour l'organisation de la planification que pour les capitaux et la technique, ainsi que pour leur mise en place rationnelle, les pays sous-développés ont besoin des pays industrialisés, comme ceux-ci d'ailleurs ont besoin des premiers, qui leur fournissent les produits de base et qui seront plus tard de vastes débouchés. Une concordance évidente des intérêts principaux trace ainsi l'axe d'une collaboration nécessaire et profitable entre pays riches et pays en voie de développement.

Cette collaboration s'est déjà dessinée dans les rapports coloniaux. On exagère sans doute, remarque M. Cousté, le processus d'« exploitation » des colonies par les métropoles. Il n'en reste pas moins que la *mise en valeur* a été unilatéralement déterminée par les intérêts de ces métropoles. L'après-guerre a vu cependant un renversement de cette attitude, qui s'est traduit, entre autres, dans la législation britannique par le « Colonial Development and Welfare Act » de 1940. Depuis, de nombreux plans d'équipement ont vu le jour, anglais, français, belge, etc., dont l'auteur analyse les caractéristiques, généralement peu connues, pour aboutir à la conclusion, qu'en dépit des efforts réalisés, l'intégration « métropole-outré-mer » doit maintenant déboucher sur une intégration « Europe-outré-mer ». La Communauté économique européenne paraît à cet égard offrir de réelles chances de promotion aux pays d'outré-mer, dans un climat très différent des rapports coloniaux qui n'ont plus leur raison d'être.

La seconde partie de l'ouvrage analyse de manière très approfondie les modalités d'association des pays d'outré-mer à la CEE, qui résultent d'incontestables complémentarités et des avantages attendus du grand marché européen. Cette association « CEE — partie de l'Afrique » ne saurait être un simple espace de « laisser-faire » ; elle présuppose dans ses principes et ses buts la création volontaire de *pôles de développement* africains liés aux pôles de développement européens, qui joueront le rôle moteur d'une croissance harmonisée, notamment à la faveur d'un flux de capitaux publics provenant des pays membres de la CEE et par des contrats à long terme d'achat de matières premières. Le lecteur suivra avec un vif intérêt l'étude des principales dispositions du Traité de Rome sur les règles de cette association, dont certains mécanismes ne sont pas sans analogie avec ceux d'une zone de libre-échange. Trois questions retiennent tout particulièrement l'attention de l'auteur : les *répercussions de l'association sur les pays tiers*, qui ont suscité des craintes exprimées au GATT, mais qui dans l'optique de la CEE devraient être plutôt bénéfiques ; les *possibilités d'écoulement dans la Communauté des produits des pays d'outré-mer* et l'*accroissement des investissements européens en Afrique*. La préférence accordée aux pays d'outré-mer, surtout français, suscitera certes des détournements de trafic, dont il ne faut cependant pas

exagérer la portée; les fournitures des POM ne seront pas suffisantes pour satisfaire tous les besoins européens; avec l'accroissement des revenus nationaux dans l'Europe des Six, les achats en dehors de l'association continueront, et se développeront même encore plus. Quant aux capitaux, il faudra les habituer à se diriger vers l'Afrique, l'Allemagne en particulier ayant une forte propension à les dévier vers le Moyen-Orient ou l'Amérique latine.

La formule d'intégration des pays d'outre-mer à l'Europe permettra aux mécanismes économiques de pénétrer dans les économies des pays sous-développés et de les arracher au « cercle vicieux de la pauvreté », par les effets cumulatifs d'une croissance organisée. D'autre part, si les dispositions du Traité de Rome sont bénéfiques pour les POM, les pays du Marché commun en tireront aussi des avantages: « politiquement, il est du plus grand intérêt des métropoles de maintenir outre-mer une certaine forme de souveraineté sinon juridique du moins économique si elles veulent conserver sur le plan mondial leur situation de grande puissance » (p. 250). L'association facilitera aussi le maintien et l'expansion de courants d'échanges importants. Par ailleurs, l'association favoriserait la continuation des éléments de complémentarité, en particulier en ce qui concerne la vocation de l'Afrique comme fournisseur de produits coloniaux et de matières premières.

L'esprit qui devrait présider à l'instauration de cette association, M. Cousté le définit clairement dans ses conclusions: *Étroite, bornée, protectionniste : non, l'Association des pays d'outre-mer à la Communauté économique européenne ne veut pas l'être. Définitive, non plus.* Si l'association est recherchée « uniquement pour affranchir ses membres de toute dépendance, elle sera un échec, d'autant plus que la complémentarité de l'ensemble, quoique réelle, est loin d'être totale, car la fermeture d'une zone sur elle-même porte en soi la condamnation de celle-ci ».

La valeur du livre de M. Cousté ne réside pas seulement dans le soin apporté à définir les conditions de réalisation d'une grande entreprise en commun qui s'offre aux pays d'Europe et d'Afrique, à souligner même son urgente nécessité; elle est aussi dans ce souci de dépassement: la solution régionale doit s'acheminer vers une solution plus large, mondiale. Cette préoccupation, M. Cousté, l'a laissé paraître encore plus clairement dans la conférence donnée à Lausanne, sous l'égide de la *Société d'études économiques et sociales*: l'intégration économique doit s'élever à l'échelon occidental, puis, à plus long terme, s'étendre même vers l'Est. Si l'association de quelques territoires africains à l'Europe des Six n'aboutissait qu'à reporter sur le grand continent les divisions que nous connaissons en Europe même, on serait en droit, nous semble-t-il, de formuler de graves craintes pour l'avenir. Les peuples africains accèdent à l'indépendance politique; toute association, si désirable soit-elle, ne pourra se faire qu'avec leur participation aux décisions sur un pied d'égalité. Quelles seront, sur le plan de la politique mondiale, les options des futures grandes nations africaines que seront le Congo, la Nigéria? Quels types de rapports envisager avec les pays arabes? Et maintenant, il faut tenir compte de la *pénétration soviétique et chinoise*, qui va se faire de plus en plus incisive. C'est le problème du destin de toute l'Afrique qui se pose à l'heure actuelle, non seulement à l'Europe, mais à toutes les démocraties occidentales. Et si la proximité de l'Afrique nous incline à nous intéresser surtout à elle, il y a encore l'*Amérique latine* et l'*Asie* encore non inféodée à l'Est. Or, là aussi, l'URSS et la Chine déploient des activités intenses, qui se traduisent par des traités commerciaux et d'assistance (Brésil, Cuba, Argentine, Indonésie). Les disputes entre les Six et les Sept, les conceptions probablement déjà étriquées de petits « grands ensembles régionaux », ne doivent-elles pas se fondre rapidement dans la recherche d'une solution capable pour le moins d'assurer une certaine unité de vue et d'action de l'ensemble des démocraties occidentales, avant qu'elle

ne le leur soit imposée de l'extérieur ? Le *COMECON soviétique* rassemble ses forces à l'échelon du plus massif des continents ; demain, il se pourrait que les espoirs d'une cassure entre la Chine et l'URSS ne se réalisent point et que le potentiel de plus d'un milliard d'hommes pèse lourdement sur l'avenir de notre planète. La question de savoir où les Six bâtiront leur capitale et où les Sept placeront leur secrétariat pourra-t-elle même seulement être posée ?

Félicitons M. Cousté de la science et de l'enthousiasme qui ont présidé à l'élaboration d'une des meilleures études qui existent sur les premiers pas d'une collaboration Europe-Afrique aussi nécessaire que non exclusive et espérons avec lui que de telles tentatives sauront échapper à tout instinct de repliement et à toute volonté de domination.

PIERRE GOETSCHIN.

L'Université ouvrière de Genève ¹

Face aux exigences de l'ère moderne, scientifique et technique, M. Jean Möri pose, dans la *Revue syndicale suisse* ², non seulement le problème de l'adaptation de l'école à l'évolution présente, mais aussi celui, parallèle et aussi essentiel, *d'une prospection plus ample et plus complète des richesses intellectuelles et manuelles de la classe ouvrière.*

Il s'agit certes bien de développer la *formation professionnelle*, qui doit intégrer l'homme et son métier ; mais un dépassement est nécessaire, *qui doit déborder sur la culture et intégrer l'homme à la société.* De plus en plus le monde ouvrier — et on ne peut que se féliciter de cette évolution — est conduit à participer aux décisions, qu'elles soient politiques ou économiques, sociales ou culturelles. Au niveau de l'entreprise, on voit se dessiner des formules d'association plus étroite du capital et du travail ; dans la vie nationale, les syndicats dépassent largement leurs fonctions historiques et se préoccupent des problèmes généraux de l'économie. Quant à l'ouvrier lui-même, il dispose heureusement de plus de temps pour prendre une part active à la vie politique dans les conseils et pour diversifier ses loisirs. Ainsi, dans toutes les cellules de la vie sociale, la présence ouvrière est plus marquée, plus agissante. Dans tous les domaines où il se manifeste, cet apport ouvrier doit être considéré comme un enrichissement et un facteur de vitalité pour notre type de démocratie.

Cet élargissement de l'influence ouvrière, qui va donc bien au-delà des préoccupations nécessaires mais non exclusives de perfectionnement professionnel, implique un effort d'éducation supplémentaire. Le développement des connaissances conditionne la participation efficace aussi bien à la vie de l'entreprise qu'à celle de la nation. Aussi ne peut-on que soutenir et encourager toute initiative visant à assurer *une meilleure promotion ouvrière par l'extension des possibilités d'éducation et de culture.* C'est dans cet esprit qu'il convient de relever ici les efforts méritoires de *l'Université ouvrière de Genève*, qui viennent d'être portés à la connaissance de l'opinion publique par M. Robert Dottrens, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Genève, dans un tiré à part de la *Revue syndicale suisse* ¹.

M. Dottrens rappelle l'histoire de l'enseignement populaire à Genève qui a débuté en 1855 déjà et qui a conduit à la création de l'Ecole ouvrière (devenue par la suite l'Université ouvrière) en 1905. L'activité de l'université s'exerce sur un double plan : par son

¹ R. DOTTRENS : « A propos du IV^e centenaire de l'Université de Genève — L'Université ouvrière de Genève », tiré à part de la *Revue syndicale suisse*, 1960, 14 p.

² J. MÖRI : « Les syndicats et la promotion ouvrière », *Revue syndicale suisse*, décembre 1959.

enseignement de culture générale, elle remplit des fonctions touchant à l'éducation générale des adultes, tandis que, par l'organisation de groupes de travail, elle touche à la formation professionnelle des travailleurs. L'enseignement est gratuit et le budget ne s'élève qu'à quelques milliers de francs, du fait que l'administration est réduite au strict minimum et que les animateurs ne sont pas rémunérés.

Depuis peu et grâce à l'initiative et au labeur infatigable de M. M. Berenstein, l'université s'est vue dotée d'un *Centre de formation de cadres ouvriers*, qui a pour objet principal d'informer les travailleurs des problèmes économiques et sociaux de l'heure présente, de manière à les préparer non seulement à comprendre les problèmes de leur entreprise, mais aussi à situer ces problèmes dans le cadre de l'ensemble de la vie sociale du pays. Que de conflits sont dus à l'ignorance réciproque de la nature des intérêts en cause et à la méconnaissance des mécanismes économiques; que de débats inutiles parce qu'on ne parle pas la même langue ou qu'on s'obstine à ne considérer les questions que sous un angle personnel ou local! La préoccupation du centre de préparer des cadres ouvriers à la mesure des problèmes actuels ressort clairement du programme: science et industrie; législation du travail; économie appliquée; économie politique; géographie humaine; art de s'exprimer; etc. Pour avoir participé à l'activité du centre, nous sommes en droit d'en souligner le dynamisme et l'efficacité. Nous avons surtout été frappé de la volonté d'apprendre des participants et bien plus encore de leur capacité d'aborder des sujets parfois difficiles. Cette remarque rejoint celle de M. Möri qui faisait allusion au potentiel intellectuel ouvrier qui peut être mobilisé aussi bien dans l'intérêt de la classe ouvrière qu'au bénéfice de tout le pays. Dans ses conclusions, M. Dottrens remarque avec pertinence qu'« informer objectivement, montrer la complexité extrême de tous les problèmes de la vie professionnelle et sociale, comme l'interdépendance des faits, des facteurs et des hommes, c'est contribuer à répandre, à faire connaître l'idée que la solution des problèmes politiques, économiques et sociaux réside, pour une bonne part, dans la prise de conscience par chaque être humain de sa responsabilité et de son sens de la solidarité, que l'amélioration des conditions de la vie collective dépend de celle des existences personnelles ». On ne peut que souhaiter que les milieux universitaires et patronaux étendent encore leur appui à la remarquable initiative du Centre de formation de cadres ouvriers et de l'Université ouvrière.

PIERRE GOETSCHIN.

Revue internationale du Travail

(Paraît en trois éditions distinctes: française, anglaise, espagnole.)

Publiée mensuellement par le Bureau International du Travail, depuis janvier 1921, la *Revue internationale du Travail* contient des articles de fond qui reflètent l'évolution de la politique sociale sur la plan international et dans les différents pays; des exposés documentaires, des statistiques du coût de la vie, du chômage, de l'emploi, des salaires et des heures de travail; enfin, une rubrique bibliographique.

Prix du numéro: Fr. 2.40 suisses, abonnement annuel: Fr. 24.— suisses.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen et du catalogue des publications du BIT sur demande adressée au Bureau International du Travail, Genève.

Nous avons reçu les ouvrages suivants sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

BIELER ANDRÉ: *La pensée économique et sociale de Calvin*. Ed. Georg S. A., Genève 1959, 562 p.

CHESTER T.-E.: *Les sciences sociales et l'évolution du rôle de la direction : leur influence sur la formation des dirigeants d'entreprise*. A.E.P., Paris 1959, 139 p.

DEAN JOEL: *Théorie économique et pratique des affaires*. Ed. de l'Entreprise moderne, Paris 1959, 735 p.

ERICKSON CHARLOTTE: *British Industrialists — Steel and Hosiery, 1850-1950*. National Institute of Economic and Social Research, Cambridge University Press, Londres 1959, 276 p.

KNAPP BLAISE: *Le système préférentiel et les Etats tiers*. Ed. Droz, Genève 1959, 399 p.

NORBYE O.-D.-K.: *Rapport d'une mission sur les pratiques commerciales restrictives aux Etats-Unis*. A.E.P. Paris 1959, 152 p.

T EW B. et HENDERSON R.-F.: *Studies in company finance*. National Institute of Economic and Social Research, Cambridge University Press, Londres 1959, 301 p.

ASSOCIATION FRANÇAISE DES CONSEILS EN ORGANISATION SCIENTIFIQUE: *Les Ratios outils de gestion*. Ed. d'Organisation, Paris 1958, 135 p.

BANQUE DE BRUXELLES: *Nouveaux stimulants à l'expansion économique — Analyse des lois de relance économique*. Bruxelles 1959, 35 p.

CEE: *La situation économique de la Communauté à la fin de 1959 et les perspectives pour le premier trimestre de 1960*. Décembre 1959, 64 p.

CRÉDIT SUISSE: « L'Association européenne de libre-échange et la Communauté économique européenne (Marché commun) ». *Actualité économique*, décembre 1959, 15 p.

LIGUE DU GOTHARD: *La Suisse, tête de pont vers l'ère du dynamisme*. 1959, 57 p.

MEES R. et ZONEN: *Company Taxation in Western Europe*. Amsterdam 1959, 56 p.

NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE: « La montre suisse est-elle à l'heure ? ». *Annuaire de la NSH*, 1960, 240 p.

ONU: *Economic Survey of Africa since 1950*. New York 1959, 248 p.

— *Evolution de l'industrie productrice d'énergie électrique en Europe durant la période d'après guerre*. Genève 1959, 120 p.

— *Les politiques gouvernementales et le coût de la construction*. Genève 1959, 184 p.

UNESCO: *Comment mesurer les résultats des projets de développement*. Paris 1959, 110 p.